

Et pourquoi pas un parrainage ?



Devenez le parrain ou la marraine d'un chien qui n'aura pas la chance d'être adopté étant donné son âge avancé ou son handicap. Un chien dont personne ne veut.

Vous pourrez ainsi aimer et protéger "à distance" l'un de nos résidents.

Le système de parrainage est un moyen simple d'être efficace et d'agir en faveur d'un animal que vous ne pouvez recevoir chez vous pour de multiples raisons (vie en appartement, activité professionnelle importante, allergies...) en aidant le S.F.A. à subvenir aux besoins de votre petit protégé.

Même modeste, votre contribution aidera l'animal que vous aurez choisi.

La durée du parrainage est libre. Si votre petit protégé était adopté, nous vous proposerions alors de devenir le parrain d'un autre chien.

Bien sûr, vous pouvez parrainer plusieurs chiens ou conduire votre parrainage sur plusieurs mois. De notre côté, nous veillerons à vous donner des nouvelles du filleul tout au long de votre parrainage. Vous serez prévenu s'il avait la chance d'être adopté (car nous croyons toujours au miracle !).

Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt égale à 66% des sommes versées, dans la limite de 20% du revenu imposable.

Un reçu fiscal vous sera envoyé pour tous vos dons.

Les bénévoles de l'association ont tous une activité professionnelle. Au refuge, la priorité est donnée aux soins à apporter aux chiens et aux recherches de propriétaires. La gestion administrative est donc plus lente et les réponses peuvent tarder à arriver. Merci à l'avance de votre patience.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Je souhaite parrainer le chien _____